

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 29 octobre 2022 et pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes à cette date et des états financiers consolidés annuels audités de Reitmans pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 15 décembre 2022.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 15 décembre 2022.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 29 octobre 2022 (le « troisième trimestre de l'exercice 2023 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 30 octobre 2021 (le « troisième trimestre de l'exercice 2022 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 39 semaines closes le 29 octobre 2022 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2023 ») sont comparées aux données des 39 semaines closes le 30 octobre 2021 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2022 »). Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

COVID-19

En date du 30 janvier 2021, 240 des 415 magasins (58 %) de la société étaient fermés en raison des mesures gouvernementales de confinement. Cette fermeture partielle du réseau de magasins de la société s'est poursuivie au cours du premier trimestre de l'exercice 2022. Même si les restrictions ont été assouplies et que certains magasins ont rouvert, en avril 2021, une troisième vague, accompagnée d'une augmentation des cas de COVID-19, a nécessité d'autres mesures gouvernementales de confinement. Au 31 juillet 2021, la société n'avait plus de magasins temporairement fermés en raison des mesures gouvernementales de confinement. Tous les magasins de la société étaient ouverts durant les neuf premiers mois de l'exercice 2023, mais les restrictions visant la capacité des magasins imposées par la plupart des autorités provinciales étaient toujours en vigueur au cours des premiers mois du premier trimestre de l'exercice 2023. Toutes les restrictions visant la capacité des magasins imposées par les provinces avaient été levées à la fin du premier trimestre de l'exercice 2023 et le réseau de magasins de la société est exploité au maximum de sa capacité depuis lors.

Au cours de l'exercice 2022, et dans une moindre mesure, au premier trimestre de l'exercice 2023, la société a obtenu une aide financière dans le cadre de programmes fédéraux (les « subventions fédérales »), comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (la « SUCL ») et le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (le « PRTA »), dans le cadre duquel les subventions ont été regroupées à compter du 24 octobre 2021. Ces mesures et cette aide financière ont permis d'atténuer les conséquences financières de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la société.

La mesure dans laquelle la COVID-19 et ses variants continueront d'avoir une incidence sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte de l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19 entraînant une résurgence des cas d'infection à la COVID-19, des mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir le virus et la propagation de ses variants afin de circonscrire les vagues potentielles futures, des habitudes de magasinage des clients futurs, y compris les ventes en ligne, et de l'incidence des retards d'expédition sur la chaîne d'approvisionnement. Alors qu'elle relève les défis posés par la COVID-19 et ses variants, la société doit s'adapter aux nouvelles préférences des clients et surveiller de près sa situation de trésorerie et contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification de la demande depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'information financière actuelle n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation futurs.

Fin des procédures en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») au cours de l'exercice 2022

Le 12 janvier 2022, en conformité avec le plan d'arrangement (le « plan ») approuvé par la cour, la société a versé la somme globale de 95,0 millions de dollars en règlement complet et définitif de toutes les réclamations de ses créanciers visées par le plan, et a été ainsi libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la LACC. En parallèle, la société a conclu une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) avec une institution financière canadienne, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. Se reporter à la note 10 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2023.

Activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2021, dans le cadre de son plan de restructuration, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle, ce qui a donné lieu au licenciement d'environ 1 600 employés dans ses magasins de détail et à son siège social, et les résultats et les flux de trésorerie de ces bannières sont, par conséquent, reclassés dans les activités abandonnées. Les activités abandonnées sont exclues du bénéfice net lié aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats. Comme les résultats des activités abandonnées sont présentés à des fins de comparaison seulement et qu'aucun montant n'est présenté au titre des activités abandonnées pour l'exercice 2023, le présent rapport de gestion ne renferme pas d'analyse des activités abandonnées. Se reporter aux notes 4 et 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2023.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux sections intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;

- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux (comme la COVID-19) qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;
- les modifications touchant les coûts des produits et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport de gestion fait mention de certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt présentées à titre de renseignements supplémentaires, en complément des mesures conformes aux IFRS, pour permettre une compréhension plus poussée des résultats d'exploitation de la société du point de

vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ni en remplacement de l'analyse par la société de son information financière présentée en conformité avec les IFRS.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion traite du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté lié aux activités poursuivies (le « BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies ») et des résultats des activités d'exploitation ajustés, qui sont considérés comme des mesures financières non conformes aux PCGR. Le présent rapport de gestion indique aussi le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en pourcentage des ventes, qui est considéré comme un ratio non conforme aux PCGR. La présentation du BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies et des résultats des activités d'exploitation ajustés a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies se définit en tant que bénéfice net (perte nette) avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation d'actifs non financiers, ajusté pour l'incidence de certains éléments, y compris la déduction des charges d'intérêts et de l'amortissement relatifs aux contrats de location comptabilisés selon l'IFRS 16, *Contrats de location*, les subventions fédérales et les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement, et elle utilise cette mesure à ces fins. Selon la direction, le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en pourcentage des ventes indique les liquidités dégagées pour chaque dollar de ventes. L'exclusion des produits et des charges d'intérêts, autres que les charges d'intérêts sur les obligations locatives, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence sur le bénéfice des activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur, sauf l'amortissement lié aux actifs au titre de droits d'utilisation, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence hors trésorerie, et l'exclusion des éléments de restructuration et des subventions fédérales présente les résultats des activités poursuivies. En vertu de l'IFRS 16, *Contrats de location*, les caractéristiques de certains contrats de location font en sorte que les paiements de loyers comptabilisés en résultat net au cours de la période où l'exécution ou l'utilisation se produit, tandis que d'autres contrats de location sont comptabilisés à titre d'actifs au titre de droits d'utilisation dont l'obligation locative correspondante est comptabilisée, ce qui donne lieu à l'amortissement de ces actifs et à une charge d'intérêts de ces passifs. La direction présente son BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies de façon à refléter de façon uniforme les paiements qu'elle a versés relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Ainsi, la majoration initiale de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et des intérêts sur les obligations locatives est exclue du calcul du BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies, car cela reflète mieux l'incidence de ses contrats de location sur les flux de trésorerie d'exploitation.

Les résultats des activités d'exploitation ajustés sont définis en tant que résultats des activités d'exploitation excluant les subventions fédérales et les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration. La direction est d'avis que les résultats des activités d'exploitation ajustés donnent un indicateur plus pertinent pour évaluer la performance opérationnelle actuelle de la société. L'exclusion des éléments de restructuration et des subventions fédérales présente la performance opérationnelle des activités poursuivies.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net lié aux activités poursuivies au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies et des résultats des activités d'exploitation aux résultats des activités d'exploitation ajustés :

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net lié aux activités poursuivies au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies :

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	14,6 \$	22,0 \$	50,2 \$	45,9 \$
Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles	3,5	4,4	11,7	13,3
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7,9	7,1	21,0	22,4
Produits d'intérêts	(0,3)	(0,1)	(0,5)	(0,2)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,3	1,0	3,6	3,1
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	—	—	0,4	—
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,1	(0,6)	(0,4)	(0,4)
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> ¹	(9,2)	(8,1)	(24,6)	(25,5)
Subventions fédérales	—	(1,6)	(1,2)	(18,1)
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration, montant net	0,1	(0,3)	0,5	(12,7)
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies²	18,0 \$	23,8 \$	60,7 \$	27,8 \$
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en pourcentage des ventes	8,8 %	13,4 %	10,3 %	5,9 %

¹ L'incidence sur les loyers de l'IFRS 16, *Contrats de location*, se présente comme suit :

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2023	2022	2023	2022
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7,9 \$	7,1 \$	21,0 \$	22,4 \$
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,3	1,0	3,6	3,1
Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	9,2 \$	8,1 \$	24,6 \$	25,5 \$

² En raison de la définition actuelle du BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies, le chiffre comparatif a été retraité pour inclure l'incidence sur les loyers de l'IFRS 16, *Contrats de location*, de 8,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 et de 25,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 et pour exclure les subventions fédérales de 1,6 million de dollars comptabilisées au troisième trimestre de l'exercice 2022 et de 18,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La direction est d'avis que la définition actuelle du BAIIA ajusté donne une meilleure image des flux de trésorerie d'exploitation de la société.

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2023	2022	2023	2022
Résultats des activités d'exploitation	15,1 \$	21,6 \$	52,6 \$	47,0 \$
Subventions fédérales	—	(1,6)	(1,2)	(18,1)
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration, montant net	0,1	(0,3)	0,5	(12,7)
Résultats des activités d'exploitation ajustés	15,2 \$	19,7 \$	51,9 \$	16,2 \$

MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile ou la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière complémentaire qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Comme il est indiqué à la section intitulée « COVID-19 », à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2022, la société a dû procéder à la fermeture temporaire de certains de ses magasins de détail en raison des directives gouvernementales de confinement. Étant donné le caractère sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences majeures sur les consommateurs et sur la capacité de la société à servir ses clients, la direction estime que les ventes des magasins comparables n'étaient pas représentatives des tendances sous-jacentes dans son secteur d'activité et que, pour cette raison, elles ne seraient pas significatives aux fins de la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre avant la fin du deuxième trimestre de 2023. Par conséquent, le présent rapport de gestion ne renferme pas d'analyse des ventes des magasins comparables pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. Il comprend toutefois une analyse des ventes des magasins comparables pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022, étant donné que le réseau de magasins de la société était exploité au maximum de sa capacité aux troisième trimestres des exercices 2023 et 2022.

Le présent rapport de gestion présente le ratio des ventes nettes provenant du commerce électronique en pourcentage des ventes nettes de la société, et il est défini comme étant les ventes nettes comptabilisées provenant des sites de commerce électronique par rapport aux ventes nettes totales de la société. Cette mesure financière complémentaire n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise cette mesure pour analyser les tendances qui caractérisent le comportement des clients sur les différents canaux afin de faciliter la prise des décisions relatives à l'affectation des capitaux au financement de l'exploitation et des dépenses d'investissement.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :



Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans est l'une des plus importantes chaînes de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.

PENNINGTONS

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 12 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.



RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 29 janvier 2022	Ouvertures au T1	Ouvertures au T2	Fermétures au T2	Ouvertures au T3	Fermétures au T3	Nombre de magasins au 29 octobre 2022	Nombre de magasins au 30 octobre 2021
Reitmans	237	–	–	(1)	–	(1)	235	242
Penningtons	90	2	1	(2)	2	(2)	91	93
RW & CO.	77	–	–	–	1	–	78	78
Total des magasins compte tenu des activités poursuivies	404	2	1	(3)	3	(3)	404	413

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins individuels étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 EN REGARD DE CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

	Troisième trimestre de l'exercice 2023	Troisième trimestre de l'exercice 2022	Variation en \$	Variation en %
Ventes	205,6 \$	178,2 \$	27,4 \$	15,4 %
Coût des biens vendus	88,1	76,8	11,3	14,7 %
Marge brute	117,5	101,4	16,1	15,9 %
Marge brute en %	57,1 %	56,9 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	102,4	79,8	22,6	28,3 %
Résultats des activités d'exploitation	15,1	21,6	(6,5)	(30,1)%
Charges financières nettes	(0,4)	(0,2)	(0,2)	(100,0)%
Bénéfice avant impôt sur le résultat	14,7	21,4	(6,7)	(31,3)%
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,1	(0,6)	0,7	s. o.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	14,6	22,0	(7,4)	(33,6)%
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt	–	4,8	(4,8)	(100,0)%
Bénéfice net	14,6 \$	26,8 \$	(12,2)\$	(45,5)%
BAILA ajusté lié aux activités poursuivies ²	18,0 \$	23,8 \$	(5,8)\$	(24,4)%
Résultats des activités d'exploitation ajustés ²	15,2 \$	19,7 \$	(4,5)\$	(22,8)%
Bénéfice par action :				
De base	0,30 \$	0,55 \$	(0,25)\$	(45,5)%
Dilué	0,30	0,55	(0,25)	(45,5)%
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies :				
De base	0,30 \$	0,45 \$	(0,15)\$	(33,3)%
Dilué	0,30	0,45	(0,15)	(33,3)%

¹ Compte tenu de coûts de restructuration de 0,1 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 (recouvrement de coûts de restructuration de 0,3 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022).

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour des rapprochements de ces mesures.

Ventes

Les ventes du troisième trimestre de l'exercice 2023 ont augmenté de 27,4 millions de dollars, ou 15,4 %, pour s'établir à 205,6 millions de dollars, et ce, malgré une réduction nette totale de 9 magasins. L'augmentation s'explique avant tout par la forte croissance des ventes des magasins comparables. Les ventes de magasins comparables¹, qui comprennent les ventes du commerce électronique, ont augmenté de 16,5 % au troisième trimestre de l'exercice 2023. L'augmentation des ventes des magasins comparables découle principalement du plus grand achalandage en magasin et en ligne et de la hausse de la valeur globale des transactions clients. Les ventes en ligne de la société continuent d'être solides, représentant environ 26 %¹ du total des ventes pour le troisième trimestre de l'exercice 2023.

¹ Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

Marge brute

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2023 a augmenté de 16,1 millions de dollars pour s'établir à 117,5 millions de dollars, comparativement à 101,4 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. La marge brute en pourcentage des ventes s'est accrue, passant de 56,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 à 57,1 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2023. L'accroissement à la fois de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable à l'augmentation des ventes et à la hausse de la valeur

globale des transactions clients ainsi qu'à la baisse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement en général, puisque les perturbations touchant le secteur du transport mondial ont commencé à se stabiliser au troisième trimestre de l'exercice 2023 et ont nécessité un recours moindre au transport de marchandises par la voie des airs pour répondre à la demande des clients. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les démarques et les activités de promotion plus importantes au troisième trimestre de l'exercice 2023 et par l'incidence défavorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 102,4 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 a augmenté de 22,6 millions de dollars, ou 28,3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation de la rémunération du personnel des magasins, à la hausse des dépenses publicitaires dans les médias numériques, à la hausse des frais de cartes de crédit attribuable à la progression des ventes et à l'augmentation des loyers résultant des contrats de location fondés sur la performance en pourcentage des ventes;
- l'augmentation de 4,9 millions de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel, charge fondée sur l'atteinte prévue d'objectifs de performance en matière d'exploitation;
- la diminution de 1,6 million de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux programmes de subventions fédérales, qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives;
- la diminution de 0,4 million de dollars des recouvrements de coûts de restructuration qui s'explique principalement par les coûts de restructuration de 0,1 million de dollars engagés au troisième trimestre de l'exercice 2023, par rapport à un recouvrement de coûts de restructuration de 0,3 million de dollars réalisé au troisième trimestre de l'exercice 2022 (se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2023);
- l'augmentation des coûts de transport principalement attribuable à l'augmentation du volume des expéditions de produits achetés en ligne et aux tarifs plus élevés de la livraison de colis au troisième trimestre de l'exercice 2023;
- les honoraires de consultation plus élevés liés aux différentes initiatives de marketing et de ressources humaines de la société;
- l'augmentation de la rémunération du personnel du siège social et du centre de distribution du fait des hausses accordées au mérite.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées à 0,4 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, comparativement à 0,2 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. Cette variation de 0,2 million de dollars est principalement attribuable aux charges d'intérêts plus élevées au titre des obligations locatives par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2022, en partie compensées par la hausse des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus auprès d'une banque canadienne.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de 0,1 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 se compose principalement de la charge d'impôt estimative liée aux activités d'une filiale à l'étranger. Le recouvrement d'impôt de 0,6 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 se compose principalement d'ajustements se rapportant à des exercices précédents, déduction faite de la charge d'impôt estimative liée aux activités d'une filiale à l'étranger. Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la non-comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada a eu une incidence sur le recouvrement d'impôt du troisième trimestre de l'exercice 2023.

Bénéfice net lié aux activités poursuivies

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies du troisième trimestre de l'exercice 2023 s'est établi à 14,6 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,30 \$), comparativement à 22,0 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,45 \$) pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. La diminution de 7,4 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à l'augmentation des charges d'exploitation globales, à la réduction des subventions fédérales, à la baisse des recouvrements de coûts de restructuration et à la charge d'impôt, comparativement à un recouvrement au troisième trimestre de l'exercice 2022, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation de la marge brute.

BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, le BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 18,0 millions de dollars, comparativement à 23,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. La diminution de 5,8 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation, en partie compensée par l'augmentation de la marge brute, comme il est mentionné précédemment.

Résultats des activités d'exploitation ajustés

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 se sont chiffrés à 15,2 millions de dollars, comparativement à 19,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. La diminution de 4,5 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation, en partie compensée par l'augmentation de la marge brute, comme il est mentionné précédemment.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2023 EN REGARD DE CEUX DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2022

	Neuf premiers mois de l'exercice 2023	Neuf premiers mois de l'exercice 2022	Variation en \$	Variation en %
Ventes	588,7 \$	471,7 \$	117,0 \$	24,8 %
Coût des biens vendus	248,6	214,7	33,9	15,8 %
Marge brute	340,1	257,0	83,1	32,3 %
Marge brute en %	57,8 %	54,5 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	287,5	210,0	77,5	36,9 %
Résultats des activités d'exploitation	52,6	47,0	5,6	11,9 %
Charges financières nettes	(2,8)	(1,5)	(1,3)	86,7 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	49,8	45,5	4,3	9,5 %
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(0,4)	(0,4)	—	s. o.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	50,2	45,9	4,3	9,4 %
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt	—	15,0	(15,0)	(100,0) %
Bénéfice net	50,2 \$	60,9 \$	(10,7) \$	(17,6) %
BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies ²	60,7 \$	27,8 \$	32,9 \$	s. o.
Résultats des activités d'exploitation ajustés ²	51,9 \$	16,2 \$	35,7 \$	s. o.
Bénéfice par action :				
De base	1,03 \$	1,25 \$	(0,22) \$	(17,6) %
Dilué	1,03	1,25	(0,22)	(17,6) %
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies :				
De base	1,03 \$	0,94 \$	0,09 \$	9,6 %
Dilué	1,03	0,94	0,09	9,6 %

¹ Compte tenu d'un recouvrement de coûts de restructuration de 0,5 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 (recouvrement de coûts de restructuration de 12,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022).

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

Ventes

Les ventes des neuf premiers mois de l'exercice 2023 ont augmenté de 117,0 millions de dollars, ou 24,8 %, pour s'établir à 588,7 millions de dollars. Davantage de magasins de la société étaient ouverts en raison du fait qu'il n'y avait plus de mesures de confinement imposées par le gouvernement au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, tandis que le réseau de magasins de la société avait été touché par un confinement partiel durant une partie des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (se reporter à la rubrique intitulée « COVID-19 »). L'augmentation de l'achalandage en magasin, la hausse de la valeur moyenne des transactions et la diminution des démarques et des activités de promotion ont contribué à l'augmentation des ventes, et ce, malgré une réduction nette totale de 9 magasins. Les ventes en ligne de la société continuent d'être solides, représentant environ 28 %¹ du total des ventes pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

¹ Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

Marge brute

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a augmenté de 83,1 millions de dollars pour s'établir à 340,1 millions de dollars, comparativement à 257,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La marge brute en pourcentage des ventes s'est accrue, passant de 54,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 à 57,8 % pour les neuf premiers mois de

l'exercice 2023. L'accroissement à la fois de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable aux démarques et aux activités de promotion moindres durant les neuf premiers mois de l'exercice 2023, conjugué à la baisse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement en général, puisque les perturbations touchant le secteur du transport mondial ont commencé à se stabiliser au troisième trimestre de l'exercice 2023 et ont nécessité un recours moindre au transport de marchandises par la voie des airs pour répondre à la demande des clients.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 287,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 a augmenté de 77,5 millions de dollars, ou 36,9 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2022, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation de la rémunération du personnel des magasins, à la hausse des dépenses publicitaires dans les médias numériques, à la hausse des frais de cartes de crédit attribuable à la progression des ventes et à l'augmentation des loyers résultant des contrats de location fondés sur la performance en pourcentage des ventes;
- la diminution de 16,9 millions de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux programmes de subventions fédérales, qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives;
- l'augmentation de 13,2 millions de dollars des coûts de restructuration qui s'explique principalement par les coûts de restructuration de 0,5 million de dollars engagés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, par rapport à un recouvrement de coûts de restructuration de 12,7 millions de dollars réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2023);
- l'augmentation de 11,3 millions de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel, charge fondée sur l'atteinte prévue d'objectifs de performance en matière d'exploitation;
- l'augmentation des coûts de transport principalement attribuable à l'augmentation du volume des expéditions de produits achetés en ligne et aux tarifs plus élevés de la livraison de colis au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023 ainsi qu'à la ristourne non récurrente de 1,9 million de dollars obtenue au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022;
- les honoraires de consultation plus élevés liés aux différentes initiatives de marketing et de ressources humaines de la société;
- l'augmentation de la rémunération du personnel du siège social et du centre de distribution du fait des hausses accordées au mérite.

facteurs contrebalancés en partie par

- la diminution de 2,9 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes essentiellement attribuable à la réduction du nombre de magasins, aux dépenses contrôlées de la société affectées aux immobilisations corporelles et incorporelles et au moment de la renégociation des contrats de location comptabilisés à titre d'actifs au titre de droits d'utilisation.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées à 2,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, comparativement à 1,5 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. Cette augmentation de 1,3 million de dollars est principalement attribuable au profit de change moins élevé sur les actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains, aux charges d'intérêts plus élevées au titre des obligations locatives par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2022 et aux charges d'intérêts sur les emprunts contractés au premier semestre de l'exercice 2023 aux termes de la facilité de crédit renouvelable garantie par des actifs, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus principalement auprès d'une banque canadienne.

Impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt de 0,4 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022 se compose principalement d'ajustements se rapportant à des exercices précédents, déduction faite de la charge d'impôt estimative liée aux activités d'une filiale à l'étranger. Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la non-comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada a eu une incidence sur le recouvrement d'impôt pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

Bénéfice net lié aux activités poursuivies

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est établi à 50,2 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 1,03 \$), comparativement à 45,9 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,94 \$) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. L'augmentation de 4,3 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation globales, la réduction des subventions fédérales, la baisse des recouvrements de coûts de restructuration et l'augmentation des charges financières nettes.

BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 60,7 millions de dollars, comparativement à 27,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La hausse de 32,9 millions de dollars est principalement imputable à l'augmentation de la marge brute, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation, comme il est mentionné précédemment.

Résultats des activités d'exploitation ajustés

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 se sont chiffrés à 51,9 millions de dollars, comparativement à 16,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La progression de 35,7 millions de dollars est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation, comme il est mentionné précédemment.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2023 » correspond à l'exercice qui sera clos le 28 janvier 2023, toute référence à « 2022 » correspond à l'exercice clos le 29 janvier 2022 et toute référence à « 2021 » correspond à l'exercice clos le 30 janvier 2021.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2023	2022	2023	2022	2022	2021	2022	2021
Ventes	205,6 \$	178,2 \$	229,2 \$	172,3 \$	153,9 \$	121,3 \$	190,2 \$	144,7 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies ⁵	14,6	22,0	37,3	23,9	(1,7)	(0,0)	97,2	(10,9)
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt ⁵	—	4,8	—	10,2	—	—	—	—
Bénéfice net (perte nette)	14,6 ¹	26,8 ¹	37,3 ²	34,1 ²	(1,7) ³	(0,0) ³	97,2 ⁴	(10,9) ⁴
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,30 ¹ \$	0,55 ¹ \$	0,76 ² \$	0,70 ² \$	(0,04) ³ \$	(0,00) ³ \$	1,99 ⁴ \$	(0,22) ⁴ \$
Dilué(e)	0,30 ¹	0,55 ¹	0,76 ²	0,70 ²	(0,04) ³	(0,00) ³	1,99 ⁴	(0,22) ⁴
Bénéfice (perte) par action lié(e) aux activités poursuivies								
De base	0,30 \$	0,45 \$	0,76 \$	0,49 \$	(0,04) \$	(0,00) \$	1,99 \$	(0,22) \$
Dilué(e)	0,30	0,45	0,76	0,49	(0,04)	(0,00)	1,99	(0,22)

¹ Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte de coûts de restructuration de 0,1 million de dollars. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,6 million de dollars, d'un recouvrement des coûts de restructuration de 0,3 million de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,1 million de dollars.

² Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte d'un recouvrement de coûts de restructuration de 0,2 million de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,5 million de dollars. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 6,2 millions de dollars, d'un recouvrement des coûts de restructuration de 16,1 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,3 million de dollars.

³ Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la perte nette tient compte d'une dépréciation des actifs non financiers de 1,2 million de dollars et de coûts de restructuration de 0,6 million de dollars, en partie contrebalancés par l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,2 million de dollars. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la perte nette tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 10,3 millions de dollars, d'un recouvrement de coûts de restructuration de 6,6 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,2 million de dollars.

⁴ Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 4,7 millions de dollars et du profit réalisé sur le règlement des passifs pouvant faire l'objet de transactions de 88,6 millions de dollars après la levée de la protection de la LACC, en partie contrebalancés par des coûts de restructuration de 0,5 million de dollars et une dépréciation des actifs non financiers de 2,2 millions de dollars. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 9,1 millions de dollars et du recouvrement des coûts de restructuration de 4,5 millions de dollars, en partie contrebalancés par une dépréciation d'actifs non financiers de 3,4 millions de dollars.

⁵ Au cours de l'exercice 2021, la société a fermé ses marques Thyme Maternité et Addition Elle, ce qui a donné lieu au licenciement d'environ 1 600 employés dans ses magasins de détail et à son siège social, et les résultats de ces bannières, par conséquent, ont été reclassés dans les activités abandonnées pour l'exercice 2022 et l'exercice 2021. Les activités abandonnées sont exclues du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats. Il n'y a pas de bénéfice ou de perte présenté(e) au titre des activités abandonnées pour les premier, deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2023.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 29 octobre 2022 et au 29 janvier 2022 :

	29 octobre 2022	29 janvier 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie	64,3 \$	25,5 \$	38,8 \$	s. o.
Clients et autres débiteurs	3,8	7,6	(3,8)	(50,0) %
Stocks	159,7	119,0	40,7	34,2 %
Charges payées d'avance et autres actifs	22,8	42,6	(19,8)	(46,5) %
Immobilisations corporelles et incorporelles	64,2	71,6	(7,4)	(10,3) %
Actifs au titre de droits d'utilisation	69,5	45,0	24,5	54,4 %
Actif au titre des retraites	1,2	0,1	1,1	s. o.
Facilité de crédit renouvelable	—	29,6	(29,6)	(100,0) %
Fournisseurs et autres créditeurs	65,4	34,5	30,9	89,6 %
Produits différés	10,8	13,5	(2,7)	(20,0) %
Impôt sur le résultat à payer	1,0	0,5	0,5	100,0 %
Obligations locatives (courantes et non courantes)	76,9	52,3	24,6	47,0 %

Les variations importantes au 29 octobre 2022 comparativement au 29 janvier 2022 s'expliquent essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie a augmenté de 38,8 millions de dollars en raison de la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation principalement attribuable à la progression des ventes, contrebalancée en partie par les fonds remboursés au titre de la facilité de crédit renouvelable garantie par des actifs et les investissements consacrés aux immobilisations corporelles au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023;
- Les clients et autres débiteurs ont diminué du fait essentiellement de la réception des subventions salariales et pour le loyer du gouvernement fédéral, contrebalancée en partie par la hausse des créances sur cartes de crédit;
- Les stocks sont plus élevés de 40,7 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation normale de la marchandise en prévision des ventes de la période des Fêtes combinée au fait que la société continue de recevoir à l'avance des livraisons de marchandises pour atténuer les récentes perturbations du secteur du transport mondial, et du coût plus élevé en moyenne des achats de marchandises;
- Les charges payées d'avance et autres actifs comprennent essentiellement le versement d'acomptes et les prépaiements exigés par les fournisseurs, les primes d'assurance et les logiciels payés à l'avance, et les contrats d'entretien. La diminution de 19,8 millions de dollars est surtout attribuable à la réduction des versements d'acomptes aux fournisseurs après la levée de la protection de la LACC à la mi-janvier 2022;
- Les immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 7,4 millions de dollars. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, un montant de 4,3 millions de dollars d'entrées a été consacré principalement aux rénovations de magasins et au matériel informatique et aux logiciels pour le siège social. Des amortissements de 11,1 millions de dollars et une charge de dépréciation de 0,6 million de dollars sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 (13,9 millions de dollars au titre des amortissements et 0,6 million de dollars au titre de la reprise d'une charge de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022);

- Les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté de 24,5 millions de dollars, en raison essentiellement de la renégociation des contrats de location visant les magasins de détail après la fin des procédures en vertu de la LACC et du fait que certains de ces contrats ont été modifiés afin qu'ils redeviennent des contrats de location à paiements fixes, ce qui s'est traduit par des entrées de contrats de location de 46,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 21,0 millions de dollars ont été comptabilisés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 (22,3 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022). Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 et de l'exercice 2023;
- L'actif au titre des retraites a augmenté en raison d'un gain actuariel de 1,1 million de dollars découlant de la réévaluation des obligations au titre des prestations de retraite comptabilisé dans les autres éléments du résultat global pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023;
- La facilité de crédit renouvelable a diminué de 29,6 millions de dollars, puisque les sommes empruntées aux termes de la facilité ont été remboursées au deuxième trimestre de l'exercice 2023;
- Les fournisseurs et autres créiteurs ont augmenté d'environ 30,9 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par le calendrier des paiements liés aux dettes fournisseurs, aux autres créiteurs non commerciaux et aux créiteurs au titre des avantages du personnel (y compris les attributions au titre du régime incitatif lié au rendement), la hausse des passifs au titre des taxes de vente et l'augmentation du passif au titre du remboursement de retours sur ventes découlant de l'augmentation des ventes au troisième trimestre de l'exercice 2023;
- Les produits différés ont diminué en raison essentiellement de l'encaissement de cartes-cadeaux, en partie neutralisé par une augmentation des primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle;
- Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, les obligations locatives ont augmenté en raison des entrées de contrats de location de 46,1 millions de dollars et des charges d'intérêts de 3,6 millions de dollars, facteurs atténués par des paiements de loyers de 24,4 millions de dollars et des résiliations de contrats de location de 0,7 million de dollars.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022, lequel est disponible sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. En plus des risques et des facteurs influant sur le rendement décrits à ce moment, les investisseurs, les actionnaires, les clients et les employés s'intéressent de plus en plus aux pratiques des sociétés en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (« ESG »), y compris en ce qui concerne les changements climatiques. La société, qui appuie résolument les initiatives ESG, des produits axés sur la durabilité aux questions de diversité et d'inclusion, a mis sur pied une équipe ESG pour élaborer et finaliser ses stratégies ESG. Elle prévoit publier son premier rapport ESG au cours de l'exercice 2024.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 29 octobre 2022, les actifs courants de la société se chiffraient à 253,4 millions de dollars (261,1 millions de dollars au 30 octobre 2021; 194,7 millions de dollars au 29 janvier 2022) et les passifs courants, à 102,7 millions de dollars (259,9 millions de dollars, compte tenu des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 185,6 millions de dollars, au 30 octobre 2021; 99,0 millions de dollars au 29 janvier 2022) et elle n'avait pas de dette à long terme (hormis ses obligations locatives). Au 29 octobre 2022, les actifs courants de la société comprenaient un solde de trésorerie de 64,3 millions de dollars (84,7 millions de dollars au 30 octobre 2021; 25,5 millions de dollars au 29 janvier 2022). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt, principalement auprès d'une grande institution financière canadienne.

Vers la fin de l'exercice 2022, dans le cadre de la fin des procédures en vertu de la LACC, la société a conclu avec une institution financière canadienne une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, y compris des facilités permettant d'obtenir des lettres de crédit d'un montant maximal de 35,0 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains). Cette facilité engagée vient à échéance le 12 janvier 2025 et elle est affectée au financement des activités courantes de la société. En date du 29 octobre 2022, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 95,3 millions de dollars (90,7 millions de dollars au 29 janvier 2022) et, aucune somme n'a été prélevée sur la facilité de crédit (29,6 millions de dollars au 29 janvier 2022). Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2023.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, la société a consacré 5,6 millions de dollars à des dépenses d'investissement, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, principalement pour des rénovations de magasins et pour des entrées de matériel informatique et de logiciels au siège social. Compte non tenu de toute incidence prolongée de l'incertitude économique liée à la COVID-19, la société prévoit réaliser des dépenses d'investissement d'environ 10,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2023 dans divers chantiers prioritaires tels que la rénovation de magasins, des projets de visibilité, des améliorations de la plateforme numérique, le service à la clientèle et d'autres initiatives générales.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 15 décembre 2022, 13 440 000 actions ordinaires et 35 427 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. En date du 15 décembre 2022, le nombre total des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 745 000 et leur prix d'exercice moyen était de 2,77 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022, la société n'a utilisé les achats au prix au comptant en dollars américains que pour respecter ses engagements en matière d'achats de marchandises à l'étranger.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des clients et autres débiteurs. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques. La suspension temporaire du programme de couverture de la société a eu pour effet d'accroître l'exposition au risque lié à une appréciation du dollar américain.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude relative aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 (disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com) n'a été constatée.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

De nouvelles modifications des normes et interprétations non encore en vigueur pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 et dont l'adoption anticipée est permise n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 29 octobre 2022 et pour la période de 39 semaines close à cette date. Les modifications des normes et interprétations suivantes sont actuellement à l'étude :

- Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)
- Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)
- Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*)

De plus amples informations sur ces modifications sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 29 octobre 2022 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

ADOPTION D'UNE NOUVELLE MÉTHODE COMPTABLE

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications de l'IAS 37)

L'adoption de cette modification de l'IAS 37 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société au 29 octobre 2022 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

De plus amples informations sur l'adoption de cette nouvelle méthode comptable sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités au 29 octobre 2022 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.